

SNUipp Aisne

4, rue Proudhon - 02700 Tergnier

☎ : 03 23 38 09 84

courriel : snu02@snuipp.fr

SNUipp Oise

11, rue du Morvan

BP 80 831 - 60008 BEAUVAIS

☎ : 03 44 05 02 20

courriel : snu60@snuipp.fr

SNUipp Somme

25 rue Riolan 80000 AMIENS

☎ : 03 22 80 80 78

courriel : snu80@snuipp.fr

Jean-Pierre Clavère
Secrétaire départemental SNUipp Aisne

Sophie Abraham
Secrétaire départementale SNUipp Oise

Caroline Corre, Maryse Lecat et Stéphane Magnier
Co-secrétaires du SNUipp Somme

à Beauvais
le 8 juillet 2014

À Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens
Rectorat de l'Académie d'Amiens
14, bd d'Alsace Lorraine
80000 AMIENS

Objet : ouverture de la liste complémentaire au CRPE 2014 rénové

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens,

Le SNUipp-FSU a interpellé le ministre en date 29 avril 2014 pour demander qu'aucunes postes non pourvus (743 nationalement) au concours 2014 « exceptionnel » ne soit perdu.

Le 21 mai 2014, le ministre a répondu à notre organisation syndicale en nous indiquant « *que l'organisation du concours 2014 rénové va permettre aux recteurs, en liaison avec la DGRH, d'ouvrir des listes complémentaires afin d'effectuer les ajustements nécessaires en fonction des besoins notamment après la prise en comptes des résultats de la session exceptionnelle* ». Vous trouverez la copie de cette réponse en pièce-jointe à ce courrier.

Pour le concours 2014 « rénové », les résultats sont parus : 270 collègues ont été admis au concours externe public 2014, 10 au 3^{ème} concours, sans que la liste complémentaire ne soit ouverte au nombre de places de la session exceptionnelle restées vacantes. Pour l'académie d'Amiens cette perte représente 45 postes de Professeur des Écoles. Cette situation est particulièrement préjudiciable, car certains départements de notre Académie seront déficitaires à la rentrée. Le SNUipp est opposé au recrutement de personnels contractuel en lieu et place d'un recrutement sur la liste complémentaire. C'est pourquoi nous vous demandons d'ouvrir la liste complémentaire au concours pour pallier aux éventuels désistements sur la liste principale, à la perte de 45 postes du concours 2014 « exceptionnel » et répondre aux besoins des départements qui seront déficitaires dans le courant de l'année scolaire 2014-2015.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

En attente de réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre attachement envers le service public d'Éducation.

Les sections SNUipp/FSU de l'Académie d'Amiens,